

## Critères d'évaluation pour la validation des compétences de bibliothécaire formateur des publics de niveau 2

intitulé des compétences	critères d'évaluation généraux	points observés pour l'évaluation
1. Concevoir une séquence de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>.Le candidat définit les objectifs de la formation.</li> <li>.Le candidat conçoit et délimite le contenu de la formation.</li> <li>.Le candidat construit l'enchaînement logique des étapes de la formation.</li> <li>.Le candidat prévoit les activités pédagogiques et choisit les supports.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>.Le candidat expose les connaissances et compétences visées par la formation.</li> <li>.Le candidat détaille les grands éléments de contenu de la formation</li> <li>.Le candidat explique la manière dont il a conçu les étapes de la séquence de formation et leur enchaînement.</li> <li>.Le candidat maintient ses connaissances en pédagogie, notamment active ; il est à même de décrire la manière d'utiliser une méthode en particulier.</li> </ul>
2. Transmettre un contenu de formation : favoriser l'appropriation du contenu par les apprenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>.Le candidat explique la manière dont il prépare la formation.</li> <li>.Le candidat justifie les adaptations réalisées au cours de la formation en fonction des apprenants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>.Le candidat liste les étapes de la préparation des activités qu'il a prévues.</li> <li>.Le candidat explique les changements d'activités pédagogiques ou de d'outils, réalisées en cours de formation, et en indique les effets.</li> <li>.Le candidat explicite la façon dont il a utilisé une activité pédagogique et son effet sur le groupe.</li> <li>.Le candidat indique comment il s'assure que les apprenants ont acquis les connaissances ou compétences visées.</li> </ul>